



Une Oasis, Une École

19 Hameau de Grandchamp,
Velaine-en-Haye 54840 Bois de Haye

✉ contact@une-oasis-une-ecole.fr

www.une-oasis-une-ecole.fr

☎ 06 85 16 13 68

PRÉSIDENTE R.BERNAT

Assemblée générale ordinaire 12 avril 2024

Membres du CA

Présents

Rolande BERNAT , Danièle BOLMONT , Maïté GUILLOT , Isabelle HEYMONET.

Excusées: Marie-José NICOLAU Aline NICOLLE, Martine HENRION

Pouvoirs		Invités	Excusés
Bernat Didier	Schneider Jacqueline	Geny Jean Pierre	Mr le maire de CHAUDENEY Mr LOCTIN
Nicolle Aline	Volpi Agnès		
Pharisien M France	Bernat Sophie		
Bernat Vincent Trevert Marie-	Trévert Marie-Odile		
Coulon Eliane	Vallance Fabienne et Serge		

Invités

Monsieur GÉNY, vérificateur aux comptes

La présidente fait lecture des personnes ayant fait parvenir leur pouvoir soit 11 adhérents.

La présidente rappelle que les statuts ne prévoyant aucun quorum, l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité absolue.

L'association compte **29** adhérents pour l'année 2023 les autres membres sont donateurs.

La séance est ouverte à 19h 10

(Feuille d'émargement en annexe 1)

Ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapports moral et d'activités ;
- Rapport financier ;
- Projet 2024;
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses.
- Adhésion 2024:10 €



Compte rendu

Rapport moral 2023

Rédigé et présenté par Rolande.BERNAT, présidente.

RAPPORT MORAL 2024

16 années de solidarité vis-à-vis de ce peuple nomade. Les habitants de l'Adrar ont dû encore faire face à des difficultés croissantes : isolement, augmentation de la pauvreté dans cette partie du Sahara, absence de revenus, approvisionnement difficile en eau et problèmes de santé plus importants.

** Notre priorité fut de maintenir le fonctionnement du centre d'enfants toute l'année en accueillant les 50 enfants des familles les plus démunies du quartier Menshier Aziz d'Atar.

** L'association Les Lueurs de l'Espoir a continué sa campagne de sensibilisation liée à la déscolarisation des jeunes filles et aux mariages précoces. Une oasis, une École est associée à cette action et a financé une campagne d'information de 16 jours.

** Sous le contrôle de Les Lueurs de l'Espoir l'activité avicole a un an d'existence avec ses succès, mais également ses aléas (grippe aviaire, températures très élevées...).

** École n° 7 à Atar : construction de 3 classes avec un surcoût important qui a mis notre association en difficulté.

** La perte d'autonomie au niveau des déplacements et mon état de santé ont perturbé notre association.

En octobre 2023, accompagnée de Marie-Odile Trévert, visite en Mauritanie. Nous avons rencontré nos partenaires.

Des moments très chaleureux :

Accueil par la directrice, les enseignants et les élèves au lycée de Terwen suite à la mise en place d'un partenariat Gescod — lycée agricole de Pixécourt et le collège — lycée mixte de Terwen Banlieue nord d'Atar : un regard sur une autre culture, plantation d'un flamboyant ;

Accueil joyeux par des chants des enfants du centre « ECHAABA ».

Des moments plus studieux : remises des clefs des 3 classes.

Des moments plus difficiles : régler des problèmes entre salariés, du devenir du troupeau de chèvres.

Le projet 2023 a été soutenu par la Région Grand Est, le Conseil Départemental 54, par les mairies partenaires (Toul, Chaudeney/Moselle, Pierre La Treiche, Villey le Sec, Foug et Bois de Haye), par nos généreux donateurs et nos fidèles adhérents.

Je voudrais dire un grand merci à tous ceux qui nous ont fait confiance, ici et là-bas, pour que notre association puisse continuer à scolariser, à nourrir, à soigner des enfants dans de bonnes conditions, à aider les populations les plus démunies et à valoriser le travail des femmes mauritaniennes.

Rapport d'activité 2023

Le projet 2023, validé en CA du 15/10/2022, a été élaboré en **partenariat** avec « Les Lueurs de l'Espoir » association mauritanienne dont M Taleb est président. Celui-ci en tant que représentant local de l'association « Une Oasis, une École » **a la charge de l'exécution et du suivi du projet.**

Cette année, Rolande Bernat (présidente) accompagnée de Marie-Odile Trevert (membre active de l'association) **se sont rendues sur place.**

Nos visites en Mauritanie permettent de pérenniser les réalisations et de mettre en place les projets futurs. **Le budget prévisionnel 2023 était de 43 653 €.**

1 — Aide à la scolarisation

1.1 Aide au Centre d'enfants « Echaaba » d'Atar une priorité

En partenariat avec la coopérative de femmes « Echaaba », le centre d'enfants a assuré **l'accueil d'une cinquantaine d'enfants, les repas et la pré-scolarisation** de ces enfants issus de familles très démunies. Nous avons financé **les 5 salaires et maintenu ces emplois** dans ce quartier très pauvre d'Atar.

Le centre d'enfants « Echaaba » est un centre alimentaire et scolaire qui n'accueille pas d'enfants pendant la **guetna**, période de la cueillette des dattes où les familles partent dans les palmeraies. Nous n'avons donc financé que le loyer, le salaire du gardien et l'alimentation des chèvres sur cette période (août, septembre).

Les locaux, salles, cuisine et sanitaires, **sont très bien entretenus** et ils ont été récemment repeints, ces travaux ont été financés par le centre lui-même. Nous espérons que les revenus générés par la vente des poulets et des chevreaux amélioreront **l'autonomie financière** du Centre.

1.2 Participation à l'action de sensibilisation à la scolarisation des jeunes filles organisée par les « Lueurs de l'Espoir » : 2 000 € prévu

L'association « Les Lueurs de l'Espoir » a pour principal objectif de lutter contre la déscolarisation des filles des oasis isolées de l'Adrar y compris à Atar. Cette association a mené une campagne de sensibilisation en 2022 : **notre association a financé une campagne d'information de 16 jours (location d'un 4x4, carburant...) sur les conduites à tenir en période de crise sanitaire et sur la nécessité de maintenir la scolarisation des jeunes filles malgré le manque de ressources.**

1.3 Construction de 3 classes à l'école n° 7

L'inauguration qui devait se dérouler lors de notre séjour a été reportée mais remplacée par une remise des clés symbolique en présence des autorités locales, des président-es des deux associations (ainsi que de membres des Lueurs de l'Espoir portant un gilet jaune).

La réalisation de ces classes a subi de nouvelles normes ainsi que l'intervention d'une commission demandée par le préfet **entraînant un surcoût financier mettant notre association en difficulté.**

2 — Aide au développement local

2.1 Développement du poulailler et du cheptel de chèvres

M.Taleb gère le fonctionnement du poulailler. Les mois d'exploitation montre qu'il peut être rentable malgré les aléas de cette année : désinfection pour grippe aviaire, fermeture les 2 mois de très forte chaleur, réfection du toit d'un hangar suite à une tempête. Ceux-ci ont été financés par les revenus du poulailler. À l'occasion de la visite, un arbre (un Flamboyant), offert par Rolande a été planté. Les poulets auront un peu d'ombre.

Fatma Mint Massa, responsable du centre d'enfants, a en charge la gestion du cheptel de chèvres. En accord avec M.Taleb, 2 ou 3 chevreaux sont venus agrandir le cheptel et la vente de quelques mâles a permis de repeindre les salles du centre Echaaba et d'y mettre un nouveau tapis de sol.

2.2 Valorisation de l'artisanat

L'achat de l'artisanat à des coopératives, principalement de femmes, participe à l'aide au développement local. Le voyage de Rolande Bernat et de Marie-Odile Trevert en octobre 2023 a permis de renouveler le stock pour 2024.

3 — Action de sensibilisation à la solidarité internationale

3.1 Poursuite du partenariat avec les écoles du Toulois et échanges culturels entre les lycées de Pixérécourt et Terwen Atar en lien avec le GESCOD

Cette année notre collaboration avec les écoles et lycées a porté principalement sur le thème « déchets et environnement » et sur celui de l'importance des arbres ici et là-bas.

3.2 Participations à diverses manifestations

Comme chaque année, notre association a participé à de nombreuses manifestations culturelles, artistiques (concert), éducatives.

La vente de l'artisanat permet de faire connaître le travail des femmes et des artisans de Mauritanie et de financer le projet annuel.

Le projet 2023 est mené à son terme.

Rapport financier (voir annexe)

présenté par Danièle BOLMONT trésorière.

L'examen des comptes a été réalisé vendredi 5 avril 2024 par Jean_Pierre GÉNY, vérificateurs aux comptes qui a constaté la bonne tenue des comptes

L'association l'en remercie.

Les rapports, moral , activités et financier sont votés à l'unanimité des présents et votants.

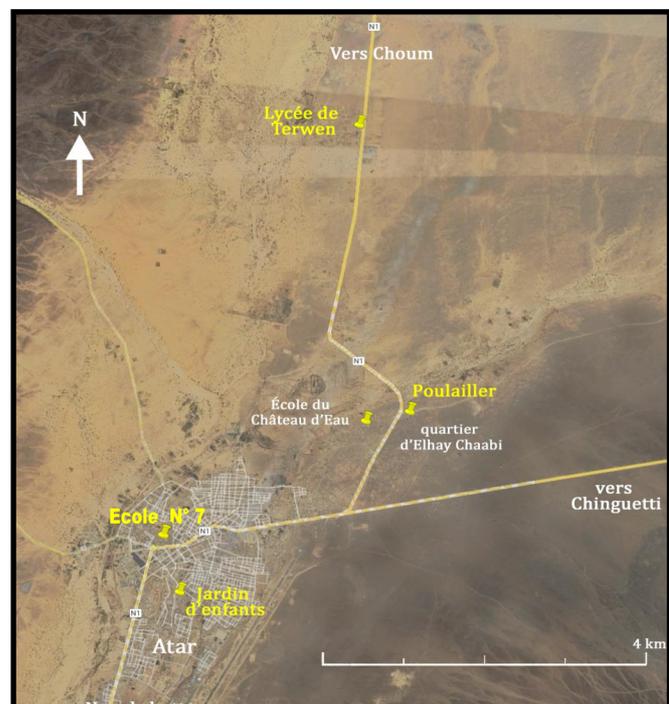
Prévisions 2024

Le projet 2024 a été élaboré en partenariat avec l'association « les Lueurs de l'Espoir » et validé en CA du 8 décembre 2023. Il est adapté aux besoins tout en tenant compte du bilan financier de l'année 2023.

Notre projet s'inscrit selon 3 axes :

- 1— Aide à la scolarisation
- 2— Aide au développement local
- 3— Actions de sensibilisation à la solidarité internationale.

Localisation :



Partenariat avec l'association « Les Lueurs de l'Espoir »

Reconduction de la convention entre « Les Lueurs de l'Espoir » et « Une Oasis, une École » avec les modalités suivantes :

- Indemnité de suivi de M. Taleb : 8 000 RMU mensuel (**montant annuel environ 2 400 €**).
- Engagement de M. Taleb à nous fournir les photos, les factures, les éléments nécessaires au suivi du projet et à participer aux actions communes.
- Les contacts en dehors des visites dans nos pays respectifs, s'effectuent par WhatsApp et par mails.
- Notre relais bancaire est assuré par « les Lueurs de l'Espoir » BMCI.

1. – Aide à la scolarisation

1.1 Aide au Centre d'enfants « Echaaba » Atar : une priorité

Poursuite de l'accueil des 50 enfants, des repas et de la préscolarisation de ces enfants issus de familles très démunies. À la suite de la demande de Fatma, gestionnaire de l'alimentation du centre, une somme mensuelle de 500 MRU (environ 11,50 €) en dédommagement de ses frais de déplacement lui sera allouée.

Le centre d'enfants, alimentaire et scolaire, n'accueille pas d'enfants pendant la guetna, période de la cueillette des dattes où les familles partent dans les palmeraies toutefois une fraction de salaire pour les deux mois non travaillés, août et septembre sera versée.

1.2 Participation à l'action de sensibilisation à la scolarisation des jeunes filles organisée par les « Lueurs de l'Espoir » et le lavage des mains

Le budget global est de **5 000 €**. Dans le cadre de notre partenariat, et dans les limites de notre budget, **notre participation est maintenue à 2 000 €**.

Ce montant doit couvrir une partie des coûts de location de voitures pour les besoins de la campagne, et l'achat de produits sanitaires qui seront distribués aux familles pauvres ayant des filles scolarisées pour les encourager à continuer leurs études.

2 — Aide au développement local

2.1 Développement du rendement du poulailler

Au cours de notre séjour en octobre 2023, M Taleb a accepté de prendre en charge la gestion du poulailler. Le fonctionnement du poulailler permet de développer une activité économique dans ce quartier très défavorisé et devra permettre de renforcer l'autonomie du centre d'enfants « Echaaba ».

2.2 Développement du cheptel de chèvres

Le petit troupeau de 4 chèvres acheté grâce aux actions menées par les écoles de Foug, de Domgermain et du lycée Majorelle de Toul s'est agrandi et comporte 14 têtes.

Fatma Mint Massa, responsable alimentation du centre d'enfants, avait en charge de la gestion du cheptel. À la suite à des événements familiaux, elle ne peut plus assurer ce travail.

Lors de notre voyage en octobre 2023, il a été décidé de placer le troupeau dans l'enclos du poulailler. L'entretien et la traite seront assurés par l'épouse de l'ouvrier du poulailler contre un salaire de 1 200MRU pris sur le rendement du troupeau.

La vente de chevreaux en 2023 a permis de payer les factures d'eau, d'électricité et de produits d'hygiène... et d'améliorer l'accueil des enfants ainsi que la peinture des salles.

L'association espère que les revenus générés par la vente des poulets et des chevreaux rendent le Centre d'enfants autonome.

2.3 Valorisation de l'artisanat

L'achat de l'artisanat à des coopératives principalement de femmes participe à l'aide au développement local, le stock a été réapprovisionné en octobre 2023 lors du voyage en Mauritanie. La vente de l'artisanat permet de faire connaître le travail des femmes et artisans de Mauritanie.

3 — Actions de sensibilisation à la solidarité internationale

3.1. Poursuite du partenariat avec les écoles du Toulinois et échanges culturels entre les lycées de Pixérécourt et Terwen Atar

- Reprise des échanges avec le groupe scolaire de Chaudeney/Pierre-la-Treiche/Villey-le-Sec sur le thème de « La vie dans l'Adrar ».
- Maintien des interventions à l'école du Luton de Foug, au lycée Majorelle de Toul, au Lycée E Bichat de Lunéville.
- Échanges entre LEGTA Pixérécourt et Terwen au niveau des clubs de solidarité internationale.

3.2 Participation à diverses manifestations

Comme chaque année, notre association participera à de nombreuses manifestations culturelles, artistiques (concert), éducatives.

- ** Rallye des Solidarité au Marché Du Monde Solidaire CD 54 édition 2024.
- ** Atelier solidarité « École des Champions » CC2T avec Bois de Haye.
- ** Festival de la Citoyenneté et de l'Immigration à Luxembourg-ville.

Renouvellement du conseil d'administration

Entrée de Marie-Odile TREVERT élue à l'unanimité.

Sortie de Marie -José NICOLAU

Questions diverses

Rappel: Le montant de la cotisation est maintenu à **10 €**.

Intervention de R. Bernat

Évoquant ses problèmes de santé qui engendrent une réduction de ses activités et en conséquence celle de l'association, elle rappelle que son souhait est de maintenir l'action de soutien financier du Centre d'enfants Echaaba.

Inquiétudes exprimées par certaines personnes sur l'avenir de l'association et quelques pistes de recherche de solutions pour maintenir l'activité.

Rappel : Le centre Echaaba il est cogéré par les deux associations « une Oasis une École » et « les Lueurs de l'Espoir ».

L'élevage avicole et de chèvres continue à se développer. M. Taleb a bon espoir que leur essor se poursuive.

M. Guillot demande s'il ne serait pas possible de trouver d'autres associations ici et/ou en Mauritanie avec lesquelles une « Une oasis, une école » pourrait s'associer.

M. Salem Hamady se propose d'étudier cette proposition avec M. Taleb.

M.O. Trévert va chercher comment développer l'action de l'association dans son lieu de vie (Nord de la France).

R. Bernat et M.O Trévert projettent de se rendre en Mauritanie en début d'année 2025 avec pour objectif entre autres, en collaboration avec M. Taleb et Salem Hamady de chercher différentes solutions pour pérenniser le financement du centre d'Atar.

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 22 h

Fait à Velaine en Haye le 15 avril 2024,

Présidente: : R.Bernat

Secrétaire-adjointe: D.Bolmont

Handwritten signature of R. Bernat in black ink on a light blue background.Handwritten signature of D. Bolmont in black ink on a light blue background.

Les comptes ont été examinés par J.P. Geny , vérificateur aux comptes, le 5 avril 2024.

BILAN FINANCIER au 31 décembre 2023

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE						
AUTRES CREANCES	1 700		500		1 200	240.00
46870000 PRODUITS À RECEVOIR	1 700		500		1 200	240.00
DISPONIBILITES	6 059		8 453		2 393	28.32
51200000 BANQUE POSTALE	2 981		6 053		3 072	50.75
53000000 CAISSE	49		19		30	158.39
54000000 MAURITANIE	3 029		2 381		648	27.24
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			2 310		2 310	100.00
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			2 310		2 310	100.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 759		11 263		3 503	31.10
TOTAL GENERAL	7 759		11 263		3 503	31.10

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
REPORT A NOUVEAU	8 263		7 669		594	7.75
11000000 REPORT A NOUVEAU	11 143		11 143			
12000000 COMPTE DE	2 880		3 474		594	17.10
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	585		594		1 179	198.53
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	7 677		8 263		585	7.08
PROVISIONS POUR CHARGES			3 000		3 000	100.00
15300000 PROVISIONS POUR PROJETS			3 000		3 000	100.00
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES			3 000		3 000	100.00
AUTRES DETTES	82				82	
46860000 CHARGES A PAYER	82				82	
TOTAL DETTES	82				82	
TOTAL GENERAL	7 759		11 263		3 503	31.10

Le bilan actif récapitule les disponibilités et créances au 31 décembre 2023.

Montant : 7 759 €.

Les disponibilités se répartissent entre le compte Mauritanie (somme en Euros disponible pour financer les frais de début d'année), le compte courant et la caisse.

Les produits à recevoir sont le solde de la subvention versée par le GrandEst et celui du Gescod et le montant des ventes réalisées en décembre et enregistrées seulement en janvier.

Bilan passif : Fonds propres s'élèvent à 7 677 € avec un résultat de l'exercice négatif de 585 €. Les dettes représentent des frais de manifestations 2023 retirés en janvier 2024.

EXERCICE DE 01/01/2023 AU 26/12/2023

DEPENSES	montant en €	RECETTES	montant en €
Report de l'exercice antérieur (si déficit)		report de l'exercice antérieur (ex.)	594,00
60 – Achats	40 971,97	70 – Ventes de produits	20 349,00
Jardin d'enfants ATAR (salaire, aide alimentaire, loyer)	12 413,49	Artisanat, bijoux	18 919,00
École d'ATAR	22 830,91	Manifestations	1 430,00
Action Les Lueurs de l'Espoir	2 140,02		
Achat bijoux, artisanat...	1 953,12	74 - Subvention d'exploitation	9 334,00
Fournitures écoles	289,45	Conseil départemental	3 000,00
Frais manifestations, brocantes etc...	755,10	GrandEst (1er verst)	4 500,00
Fournitures administratives	130,03	Gescod	534,00
Fournitures bijoux...	100,03		
Clôture	359,82		
61 – Services extérieurs	3 133,05	<i>Communes</i>	1300,00
Assurances	116,10	Villey le Sec	100,00
Manifestation (prestation concert)	500,00	Ville de Toul	500,00
Suivi de projet	2 516,95	Chaudeney	300,00
		Foug	100,00
62 – Autres services extérieurs	2 312,55	Pierre la Treiche	200,00
Réception	72,10	Bois de Haye	100,00
Publicité, publications, gestion du site	84,47	75 - Autres produits de gestion courante	13 286,83
Déplacements, voyages	1 647,10	Adhésions	290,00
Frais postaux et de télécommunication	64,60	Dons manuels	5 865,00
Services bancaires	319,28	Dons collectifs	396,83
Adhésions (Gescod)	25,00	Abandons de frais par bénévoles	6 735,00
		87 - Recettes à recouvrer	
Divers: Dons collègue Terwenn	100,00		
63 - TAXES SACEM	137,50		
68 – Dotation aux provisions projets		78 - Reprise de provisions	3 000,00
TOTAL DEPENSES	46 555,07	TOTAL RECETTES	45 969,83
RESULTAT DE L'EXERCICE (deficit)	585,24	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent)	

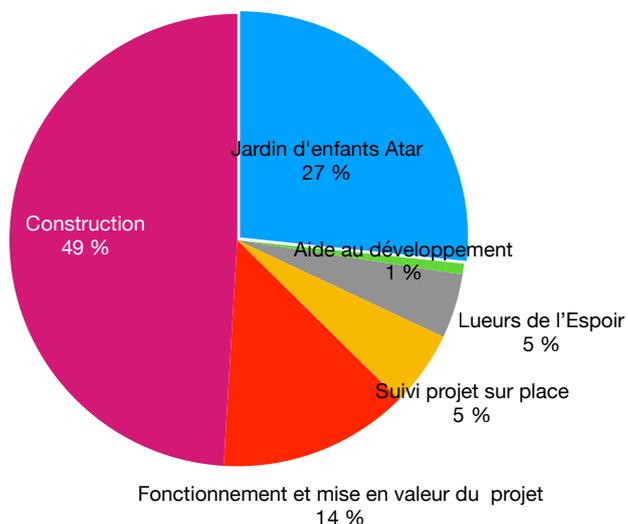
Les frais engagés en Mauritanie tiennent compte des frais de change très fluctuants au cours de l'année.

Taux moyen de change sur l'année 2023 1€ = 39 MRU

COMPARATIF				
DÉPENSES en €	2023	B.P. 2023	Δ	2022
Achats projet	40 261	37 200	3 061	24 402
<i>Jardin d'enfants Atar</i>	12 413	11 300	1 113	12 256
<i>Construction école</i>	22 831	21 500	1 331	
<i>Lueurs de l'Espoir</i>	2 140	2 000	140	2 085
<i>Suivi projet sur place</i>	2 517	2 400	140	2 567
<i>Aide au développement (clôture)</i>	360			7 494
Fonctionnement et mise en valeur du projet	6 294	6 453	-159	12 049
Total	46 555	43 653	2 902	36 451
RECETTES en €				
Subventions	9 334	9 800	-466	6 562
Autofinancement	36 636	33 853	2 783	30 484
Ventes	18 919	23 033	-4 114	19 217
Dons et adhésions	13 287	8 820	4 467	7 422
Manifestations	1 430	2 000	-570	1 345
Reprise de provisions	3 000		3 000	2 500
Total	45 970	43 653	2 317	37 046

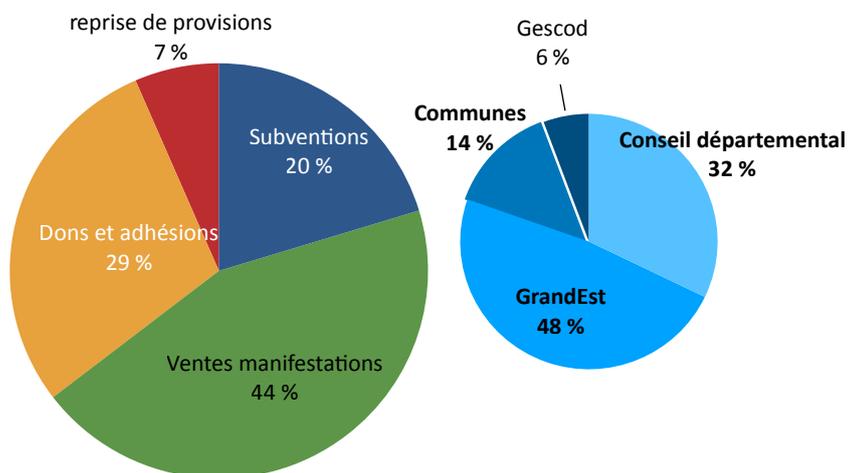
DÉPENSES

La construction de l'école représente près de 50 % du montant des dépenses. Un contrôle technique du bâtiment obligatoire, non prévu dans le budget, d'un montant de 1 177 € explique le surcoût. Autre dépense non budgétée, le financement de la clôture que nous avons accepté de supporter. Les frais de fonctionnement en légère baisse représentent 14 % des dépenses.



RECETTES

L'autofinancement représente 80 % des recettes. La subvention GESCOD correspond au remboursement des frais engagés dans le cadre du travail mené avec les élèves du lycée technique de Pixérécourt.



BUDGET PREVISIONNEL 2024 DE L'ASSOCIATION			
Nom de l'association: Une oasis, une école		Section	
DEPENSES	montant en €	RECETTES	montant en €
60 – Dépenses liés aux projets	18 940	70 – Ventes de produits, prestations	13 912
Centre d'enfants Echaaba ATAR	13 800	Marchandises Ventes	12 252
Sensibilisation Lueurs de l'Espoir	2 000	Cotisations	290
Achat bijoux, artisanat...	2 000	Produits des activités et manifestations annexes	1 370
Fournitures (bijoux, équipement..)	300		
Fournitures administratives	140		
Frais de manifestations	700		
61 – Services extérieurs	3 416		
Suivi de l'action en Mauritanie	2 500	74 - Subvention d'exploitation	5 600
Assurances	116	GrandEst	2 500
Prestation spectacle	800	Département	2 000
62 – Autres services extérieurs	2 519	<i>Communes</i>	1 100
Publicité, publication, site	90	Bois de Haye	100
Voyages Mauritanie	2 000	Chaudeney	200
Frais postaux et de télécom.	64	Foug	100
Services bancaires	300	Pierre la Treiche	200
Adhésions (Gescool, RadioDeclic...)	25	Toul	400
Réception	40	Villey le Sec	100
		75 - Autres produits de gestion courante	5 500
		Dons manuels	3 000
		Abandon de frais de bénévoles	2 500
63 – Taxes Sacem	137		
TOTAL DEPENSES	25 012	TOTAL RECETTES	25 012
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Emploi des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Personnels bénévoles	6 000 h	Bénévolat	6 000 h
Mise à disposition gratuite de biens et prestations: salle communale, matériel...	X	Mise à disposition gratuite de biens et prestations: salle communale, matériel...	X

Taux moyen de change sur l'année 2023

1€ = 39 MRU

Le CA a décidé de limiter l'action de l'association en 2024 au financement de Centre d'enfants d'Atar, au soutien de l'association partenaire et au développement par l'achat de l'artisanat. Le projet 2023 a exigé un effort financier important. La prudence est de mise en 2024.